

Au deuxième trimestre 2022, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques reste inférieure de 3,0 % à son niveau de 2019

FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DANS LES HÔTELS, CAMPINGS ET AUTRES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS TOURISTIQUES (AHCT) - DEUXIÈME TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 10 août 2022 · n° 209

Avertissement

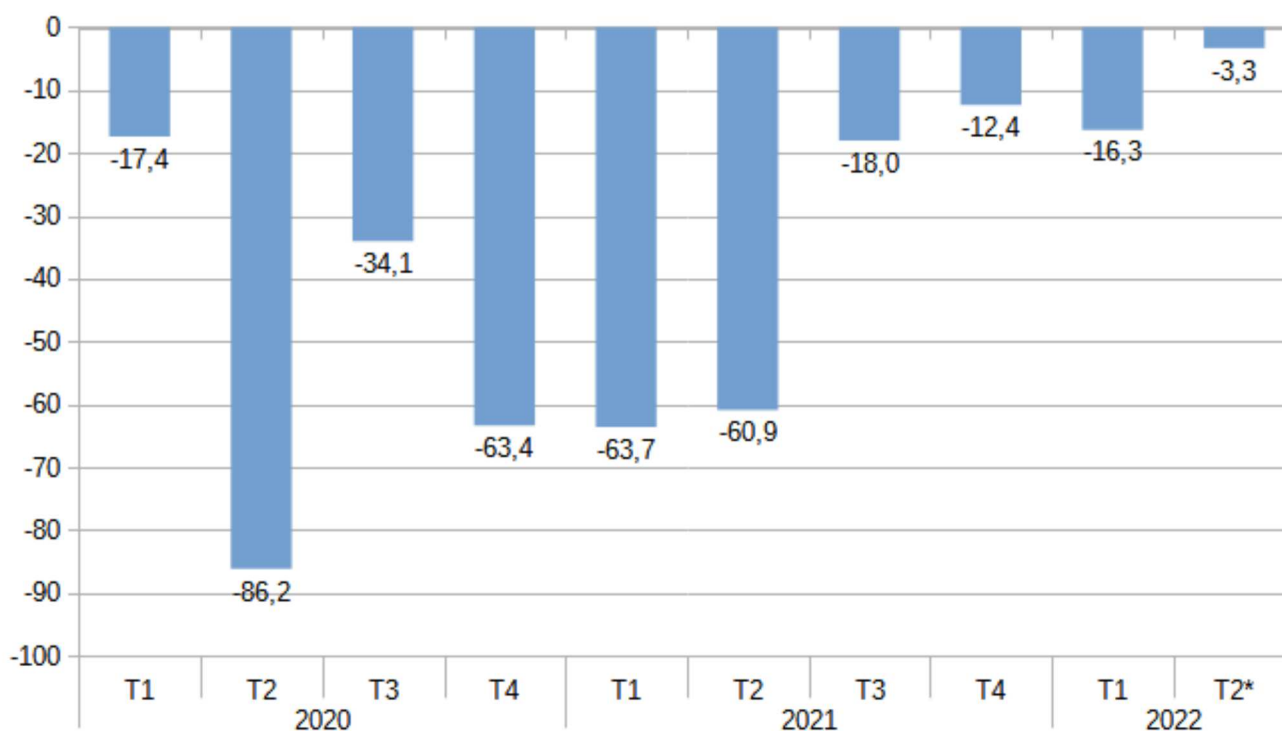
Compte tenu de la crise sanitaire et de la baisse exceptionnelle de fréquentation en 2020 et en 2021, dans cette publication les évolutions sont mesurées par rapport au même trimestre en 2019.

Au deuxième trimestre 2022 en France, la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques hors campings, exprimée en nombre de nuitées, se rapproche du niveau du deuxième trimestre 2019, mais reste inférieure de 3,0 %. Ce léger retrait concerne aussi bien les hôtels que les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT).

La fréquentation hôtelière se rapproche de son niveau d'avant-crise

Au deuxième trimestre 2022, la fréquentation hôtelière est inférieure de 3,3 % à son niveau d'avant la crise sanitaire. Depuis près d'un an, la clientèle résidente soutient la fréquentation hôtelière. La fréquentation hôtelière des résidents dépasse ainsi son niveau d'avant-crise (+2,5 %, soit plus de 900 000 nuitées supplémentaires). Cela ne suffit pas néanmoins pour compenser la désaffection de la clientèle non résidente (-13,3 %, soit une baisse de 2,9 millions de nuitées par rapport à 2019).

Évolution des nuitées hôtelières trimestrielles par rapport aux mêmes trimestres 2019 *



* données définitives jusqu'en mai 2022, provisoires pour juin 2022

Champ : France entière

Lecture : au deuxième trimestre 2022, le nombre de nuitées hôtelières est inférieur de 3,3 % à celui du deuxième trimestre 2019

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

La baisse de la fréquentation concerne les hôtels d'entrée de gamme. Les hôtels classés 1 et 2 étoiles et non classés cumulent un recul des nuitées résidentes et une baisse importante des nuitées de la clientèle non résidente (-24,2 % dans les hôtels 1 et 2 étoiles) par rapport à l'avant-crise. Les hôtels haut de gamme classés 4 et 5 étoiles bénéficient d'une forte hausse de la fréquentation résidente (+18,0 %) qui fait plus que compenser le déficit de la clientèle non résidente. Dans les hôtels 3 étoiles, le retour de la clientèle résidant en France limite la baisse de la fréquentation non résidente.

Au deuxième trimestre 2022, la baisse de fréquentation hôtelière est toujours concentrée dans les espaces urbains, notamment en Île-de-France. Sur ce trimestre, les nuitées hôtelières sont en recul en France de près de 2 millions par rapport au même trimestre de 2019, dont 900 000 pour cette seule région. Le repli de la clientèle non résidente y est moins marqué (-7,8 %), mais il est aggravé par une légère baisse de nuitées domestiques. Dans l'espace urbain de province, la faible hausse du nombre de nuitées résidentes n'est pas suffisante pour contrebalancer la forte diminution du nombre de nuitées des non-résidents (-22,9 %).

Sur le littoral, dans les massifs de ski et dans les départements d'outre-mer la fréquentation hôtelière progresse. La hausse des nuitées résidentes dans ces territoires compense la baisse de la fréquentation de la clientèle non résidente.

Le tourisme d'affaires est en recul par rapport au deuxième trimestre 2019 avec un nombre de nuitées en baisse de 5,4 %. Il représente néanmoins encore près de la moitié des nuitées hôtelières. La baisse des nuitées d'affaires est particulièrement sensible en Île-de-France (-13,2 %). Avec 1,2 millions de nuitées de moins qu'en 2019, elle explique à elle seule le fort recul de la fréquentation hôtelière de la région. À un degré moindre, les nuitées d'affaires dans les espaces urbains hors Île-de-France sont elles aussi en baisse (-1,1 %).

Nuitées dans les hébergements collectifs touristiques hors campings - deuxième trimestre 2022 *

	Nuitées du trimestre		Évolution par rapport au deuxième trimestre 2019 (en %)		
	Totales (en millions)	% de nuitées des non-résidents	Totales	Résidents	Non-résidents
Total	79,6	28,4	-3,0	2,1	-13,8
Hôtels	57,2	33,2	-3,3	2,5	-13,3
Non classés	7,0	24,6	-9,7	-7,9	-14,7
1 et 2 étoiles	11,3	22,6	-12,3	-8,1	-24,2
3 étoiles	22,5	31,7	0,0	5,6	-10,4
4 et 5 étoiles	16,4	46,0	2,4	18,0	-11,4
Île-de-France	18,2	55,9	-4,7	-0,5	-7,8
Littoral	10,9	25,2	1,4	8,8	-15,7
Massif de ski	1,3	28,7	1,2	7,9	-12,2
Urbain de province	20,2	22,1	-5,7	0,7	-22,9
Autres espaces métropolitains	5,5	19,5	-0,8	2,4	-12,4
DOM	1,1	11,3	4,3	6,1	-8,0
Autres hébergements collectifs touristiques	22,4	16,0	-2,1	1,1	-16,1
Résidences de tourisme	16,5	17,5	-1,6	3,1	-19,0
Autres	5,9	11,9	-3,3	-3,6	-1,6
Île-de-France	3,0	25,9	-3,8	5,4	-23,1
Littoral	7,8	12,8	-0,6	2,0	-15,1
Massif de ski	2,5	27,4	0,4	-2,3	8,2
Urbain de province	5,1	13,5	-3,1	1,6	-25,3
Autres espaces métropolitains	4,0	11,0	-3,9	-1,8	-18,0

* données définitives jusqu'en mai 2022, provisoires pour juin 2022

Champ : France entière pour les hôtels, France métropolitaine pour les AHCT

Lecture : dans les hôtels du littoral, le nombre de nuitées résidentes est supérieur de 8,8 % à celui du deuxième trimestre 2019

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

La clientèle européenne revient dans les hôtels

Au deuxième trimestre 2022, en France Métropolitaine, les touristes non résidents sont moins nombreux à fréquenter les hôtels français qu'à la même période avant la crise. La fréquentation des touristes provenant d'Europe a pourtant presque retrouvé son niveau d'avant-crise, notamment celle provenant d'Allemagne (-4,3 %) ou de Belgique (-3,4 %). Le nombre de nuitées néerlandaises est même supérieur d'un quart à son niveau de 2019. Mais la fréquentation de la clientèle en provenance du Royaume-Uni reste sensiblement plus faible qu'au deuxième trimestre 2019 (-9,6 %). Le nombre de nuitées des touristes non européens reste très inférieur à son niveau d'avant la crise (-30,3 % par rapport au deuxième trimestre 2019). Les nuitées passées par les touristes américains sont notamment 12 % moins nombreuses qu'au deuxième trimestre 2019, quand les nuitées en provenance des autres pays non européens diminuent de près de moitié sur la période.

Nuitées hôtelières selon la provenance de la clientèle *

Unités : nuitées en millions, évolution en %

	T2 2022 (en millions)	Évolution par rapport au T2 2019 (en %)
Nuitées résidentes	37,3	2,5
Nuitées non résidentes	18,9	-13,4
Nuitées de touristes européens (y compris hors UE)	13,5	-4,1
dont Allemagne	2,2	-4,3
dont Belgique	1,4	-3,4
dont Pays-Bas	1,1	24,4
dont Royaume-Uni	2,4	-9,6
Nuitées États-Unis	2,7	-12,0
Autres nuitées non résidentes	2,7	-42,4
Nuitées totales	56,2	-3,5

* données définitives jusqu'en mai 2022, provisoires pour juin 2022

Champ : France métropolitaine

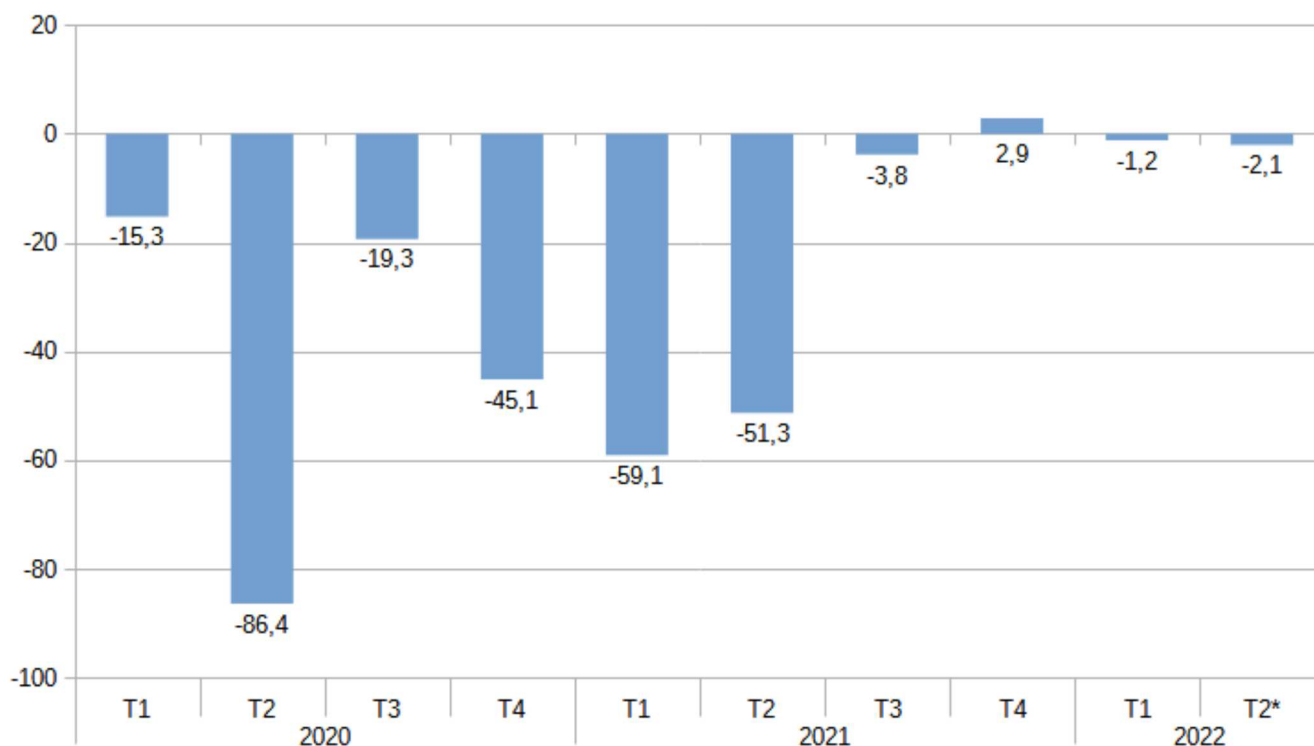
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

La clientèle résidente ne suffit pas à retrouver la fréquentation d'avant-crise dans les autres hébergements collectifs de tourisme

Dans les autres hébergements collectifs de tourisme, le recul de la fréquentation par rapport au deuxième trimestre 2019 est léger (-2,1 %). Le retour de la clientèle domestique, notamment dans les résidences de tourisme (+3,1 %) n'est pas suffisant pour retrouver les fréquentations d'avant-crise qui pâtissent d'une désaffection toujours marquée de la clientèle non résidente (-16,1 %). Les résidences de tourisme perdent ainsi un cinquième des nuitées des non-résidents par rapport à la même période en 2019.

Sur le littoral, la fréquentation retrouve quasiment son niveau d'avant la crise (-0,6 %) grâce à la clientèle résidente. Dans les massifs de montagne (+0,4 %), la clientèle non résidente permet même de le dépasser. À l'inverse, cette clientèle fait toujours défaut dans les espaces urbains, notamment en Île-de-France (-23,1 % par rapport au deuxième trimestre 2019). En conséquence, les nuitées dans les AHCT de cette région reculent de 3,8 %.

Évolution des nuitées trimestrielles dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) par rapport aux mêmes trimestres 2019 *



* données définitives jusqu'en mai 2022, provisoires pour juin 2022

Champ : France métropolitaine

Lecture : au deuxième trimestre 2022, dans les AHCT le nombre de nuitées est inférieur de 2,1 % à celui du deuxième trimestre 2019

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT)

Pour en savoir plus

Révision des séries concernant les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (-0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions trimestrielles. Cette méthode a été mise en place également pour les campings et les AHCT en 2020. Les données utilisées dans cette publication ont été recalculées pour l'année 2019 afin d'établir des comparaisons à méthode constante.

Prochaine publication : le jeudi 10 novembre 2022 à 12h

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475